Réunion de bureau du 28/11/2023

Lors de notre AG du 21/11/2023 certains points sur le fonctionnement du club ont été soulevés et débattus sans trouver d'accord permettant de finaliser le budget prévisionnel .

Ces points ont été repris en réunion de bureau et nous avons fixé les règles suivantes pour l'exercice 2023/2024

Sorties club

participation du club identique à 2022/2023 soit:

-sortie 1 journée: 50% pêche +barque

-sortie 2 jours et +: 50% pêche+barque +hébergement+repas, déplacement à la charge des adhérents.

Le calendrier des sorties est établi et validé en réunion de bureau.

Sorties à la journée gratuites pour les jeunes (-18ans) ,pêche +barque.

Compétitions

Seniors

participation du club identique à 2022/2023 soit:

inscription 100%

déplacement PN: 30%

D2: 50% D1: 100%

limitée à 2 compétitions rivière + 2 compétitions réservoir.

Jeunes

participation du club identique à D1.

Inscription 100%

déplacement 100%

pour 2 compétitions rivières et 2 compétitions réservoir.

Pour le cas particulier d'un stage jeune (comme celui organisé par la FFPS en 2023) une possible aide du club sera débattue en réunion de bureau.

Le bureau a maintenu l'aide aux compétiteurs malgré le peu de participation de certains à la vie du club. (animation montage mouche ,soirée thématique , Décines à vélo....)

concours montage de mouches: inscription à la charge du club.

Formation

Intervention d'un guide de pêche professionnel pour encadrer et former certains adhérents.

Difficulté de mise en place: nombre limité de bénéficiaires , comment choisir qui participe

solution retenue: organiser des sorties club (1 jour ou plus suivant rivière choisie) avec participation d'un compétiteur pour encadrer , expliquer les différentes techniques de pêche.

Communication

site internet en cours de migration sur un compte au nom du club. Nous poursuivrons la construction du site en y ajoutant du contenu mais la communication aujourd'hui se fait davantage par les réseaux sociaux. Projet de publier sur instagram et facebook pour faire connaître le club.

Banque

Certains frais nous sont facturés (virement émis , dépôt en espèces) , Claude Munoz va se renseigner auprès d'une autre banque sur les conditions de fonctionnement .

Budget prévisionnel

le budget prévisionnel est déficitaire de 1720,00€.

suppression de la ligne « mise à disposition des salles municipales » qui n'a plus lieu d'être.

Toutes les dépenses doivent être validées en réunion de bureau.

Point non abordé: logo du club.